

Bonjour /étudiante numérique/

Par **Visiteur**, le **10/09/2017** à **16:41**

Bonjour à tous, Je m'appelle Marine et je commence cette année le droit en licence 1, ma particularité c'est que je vais suivre un cursus "à distance", avec ses points positifs et négatifs. au plaisir de discuter avec des débutants et des plus confirmés.

Par **marcu**, le **10/09/2017** à **16:44**

Bonjour Marine et bienvenue

Par **Visiteur**, le **10/09/2017** à **16:47**

merci, savez vous si il y à beaucoup d'étudiant "numérique" sur le forum,sa m'intéresserais beaucoup de pouvoir échanger avec des "collègues".
merci d'avance

Par **LouisDD**, le **10/09/2017** à **19:02**

Salut !

Bienvenue !

Pour répondre à votre question, Oui, il y a pas mal d'étudiant en droit à distance qui sont sur ce forum, mais beaucoup, Je n'en sais rien, tout dépend de ce que vous appelez beaucoup !;)

A plus

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/09/2017** à **07:46**

Bonjour

Je vous souhaite la bienvenue sur le forum

Bonne continuation.

Par **Visiteur**, le 11/09/2017 à 09:07

merci

Par **NICODIM**, le 11/09/2017 à 09:52

Je suis en L2 numérique, à votre disposition!

Par **Visiteur**, le 11/09/2017 à 11:03

Nicodim, pourriez vous m'éclairer sur quelques points,
premièrement est-ce que le suivi des élèves est "réel" à distance (c.a.d pour la correction de devoir par exemple)
ensuite, pourriez vous m'expliquer votre mode de travail? (nombre d'heure/jour, méthodologie de travail)
enfin, quel est la fréquence de devoir à rendre ou d'exercice en ligne à effectuer?

(je suis inscrite via Agorassas)
Merci d'avance pour vos conseils

Par **NICODIM**, le 11/09/2017 à 11:17

Bonjour,

Tout d'abord je tiens à vous adresser tous mes voeux de succès pour la L1.

Les étudiants ont la possibilité de rencontrer les professeurs lors de la journée de rentrée (vivement recommandé d'y participer). Les profs ainsi que tous les chargés de TD sont présents, font un tour d'horizon de la matière, expliquant leurs attentes et donnant des conseils. C'est donc une journée à ne pas rater.

Le suivi est ensuite réel sur la plateforme qui est assez bien faite, des forums sont créés dans chaque matière, par sujet, pour que les étudiants puissent poster les devoirs facultatifs. La participation sur ces forums rapporte des points en fin de semestre. Généralement dans les matières fondamentales de la L1 chaque semaine vous avez un sujet de dissertation ou de commentaire (en droit constitutionnel) et un fascicule de travaux dirigés en droit civil.

Ensuite pour les devoirs obligatoires la date limite de dépôt sur la plate-forme est donnée longtemps à l'avance. Il s'agit d'une dissertation et d'un commentaire pour le droit constitutionnel par semestre et du galop d'essai qui est à réaliser entièrement en ligne, au jour et à l'heure donnée (généralement un dimanche entre 14 et 17h pour que tout le monde soit disponible)

Le mode de travail dépend de chaque étudiant. Personnellement j'ai mis du temps à trouver mon "rythme de croisière". Vous avez différents sujets sur ce forum pour vous documenter. Il faut travailler chaque jour si vous voulez vous en sortir. Il y a ENORMEMENT de matière. Si vous laissez tout pour le weekend vous serez débordée très vite. Pour la méthodologie je vous invite à voir les topics sur ce forum. Néanmoins, chaque professeur détaille très bien sa méthodo lors de la rentrée. Généralement c'est la même chose partout, avec des petites nuances, cela dépend du professeur. J'ai aussi un travail donc je bossais surtout le soir, entre 21h et 1h du matin et les weekends, d'abord les matières fondamentales mais sans négliger le reste. Il faut prendre chaque matière avec le plus grand sérieux, y compris l'anglais, qui peut rapporter des points précieux en fin d'année, voir sauver l'année pour certains.

Voilà un court panorama, je reste à disposition pour des questions plus précises.

Les corrections des TD en droit civil sont postées au fur et à mesure, ce qui permet de s'auto-corriger. Concernant les devoirs en droit constitutionnel vous recevrez une correction personnalisée de votre chargé de TD avec votre note, dans votre espace privé sur la plateforme. Des éléments plus généraux sont postés aussi, de manière à ce que les étudiants aient une vue globale de ce qu'on attend d'eux.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **11/09/2017 à 11:33**

merci de votre implication

j'ai cru comprendre qu'en présentiel, les TDs comptaient beaucoup dans la moyenne, pour nous qui sommes à distance, les devoirs à rendre ou en ligne compte t'il pour beaucoup?

de plus pour les TDs, le fait de ne pas avoir de chargé de TD est il pénalisant ou les fascicules sont ils suffisant pour effectuer un "bon" travail seul?

Désolé pour cette multitude de questions, mais j'avoue être assez intriguée par ce mode d'apprentissage,

j'ai pu lire que beaucoup d'université de droit commence dès début septembre, mais Assas ne commence que début octobre, n'est-ce pas un peu court pour se préparer aux premiers examens de janvier?

J'ai passé mon baccalauréat à distance, seule cette année (sans aide type CNED ou autre) du coup je suis consciente de la charge de travail que sa implique, mais le niveau n'étant pas le même j'aimerais mettre le maximum de mon côté pour être prête.

J'ai déjà travaillé la méthodologie des devoirs , ce qui m'a permis d'appréhender un peu le milieu et le vocabulaire du droit.

Merci encore

Par **NICODIM**, le **11/09/2017** à **11:41**

La moyenne des devoirs compte pour 50% dans la moyenne finale du semestre.

Vous aurez un chargé de TD attiré dans les matières fondamentales que vous pourrez rencontrer lors de la journée de rentrée. Il est disponible par mail ou sur la plateforme pour toute questions. En général ils sont assez réactifs.

Vous avez aussi la possibilité de vous entrainer avec les sujets facultatifs avant d'aborder les devoirs obligatoires. De plus, le fait de les poster dans les forums dédiés permet aux étudiants de se corriger entre eux, sous la surveillance des enseignants. Des points seront attribués lors du conseil en fin d'année.

Les cours seront mis en ligne fin septembre je crois, vous aurez tout le temps nécessaire pour préparer les partiels. De plus, vous bénéficiez d'une durée de révisions d'un mois quasiment.

La licence "à distance" n'a de distance que le nom, la seule différence est que nous n'assistez pas aux CM.

Par **Visiteur**, le **11/09/2017** à **13:09**

merci beaucoup d'avoir pris le temps de m'expliquer tout ça.

Par **NICODIM**, le **11/09/2017** à **13:14**

De rien, n'hésitez pas si vous avez d'autres questions.

Par **brownie**, le **11/09/2017** à **20:00**

Bonjour,
je suis également dans la même situation et je vous remercie pour toutes ces réponses . Effectivement, les td en ligne m'inquiètent car travaillant à l'hôpital je suis amenée à être de garde le we . Pour les devoirs à faire en ligne à une date et un horaire précis c'est bien généralement le dimanche ?

d'autre part j'ai un peu du mal à me projeter sur les TD en ligne , il faut participer en simultanée c'est bien cela ? il est possiblement de poser des questions directement au tuteur ?

sinon quand est ce qu'est affichée la date de la journée de rentrée ?

merci d'avance

Par **Visiteur**, le **11/09/2017** à **20:23**

brownie, bon courage pour cette entreprise.

Personnellement j'ai reçu un mail de l'université pour me préciser la date de début de diffusion des cours (2 octobre), et les TDs débuteront le 16 octobre (via Agorassas)

Nous recevront normalement un mail le 29 septembre pour nous expliquer le fonctionnement de la plateforme.

au plaisir

Par **Visiteur**, le **30/09/2017** à **11:35**

Bonjour,

Nicodim j'aurais si vous avez le temps une question à vous posez en cette "veille" de rentrée Agorassas.

je me demandais sous quelle forme les étudiants numérique prennent-ils leur cours/notes?
Comment procédez vous?

j'ai pensé à "synthétiser" directement les cours en fiche et à les ranger dans des classeurs/trieur.

(je préfère l'écrit papier j'ai l'impression de mieux m'approprier le cours et de mieux retenir)

Comment classez vous vos cours?

d'autre étudiant auraient-ils des conseils?

un classeur/trieur par matière?

pour les 2 enseignements fondamentaux j'ai pris de très gros classeur que j'espère pouvoir remplir sur toute la licence en séparant les années par intercalaire.

Je prends tout conseil, et tout avis! merci d'avance

Par **NICODIM**, le **30/09/2017** à **11:47**

Bonjour,

Je n'ai pas de réponse type à cette question; il existe plusieurs façon de prendre ses notes, en fonction de la méthode de travail qui vous va le mieux. Personnellement je prends les notes sur l'ordinateur en regardant les vidéos mais je sais qu'il y a des personnes qui préfèrent écrire, à vous de voir ce qui vous correspond le mieux. Il n'y a pas de règle en la matière, au cours des premières semaines vous allez surement trouver votre propre méthode. Par la suite j'imprime et classe par matière, je me sers aussi de la mémoire visuelle pour retenir. Si j'avais un conseil ce serait de bien synthétiser les cours, par chapitres, sections, sous-sections etc, bien visible et en couleurs si possible. Revenez dessus une fois par semaine puis une autre fois encore au bout de quelque temps. Ne pas laisser le cours non appris car en période de révision vous n'aurez plus le temps de tout assimiler.

J'espere avoir répondu à vos questions, n'hésitez pas.

Bon courage!

Nicodim

Par **Visiteur**, le **30/09/2017** à **13:46**

merci de votre réactivité et de vos conseils, en effet je verrais certainement au fur et à mesure les premiers temps. J'espère ne pas perdre de temps dès le début, surtout pour des raisons autres que les cours eux-mêmes et être opérationnelle rapidement.

Bon courage à vous aussi pour cette nouvelle année.

Marine

Par **Vince95**, le **01/10/2017** à **09:56**

Bonjour,

Je suis également inscrit en L1 numérique. Je suis preneur de tous les bons conseils.

Je pense qu'une des clés de la réussite, c'est la régularité.

Bon courage à vous pour cette année "à distance"!

Vincent

Par **Visiteur**, le **01/10/2017** à **10:45**

Bonjour Vincent, merci et bonne année de droit à vous.

Si vous avez vous même des conseils avec le temps, n'hésitez pas à les partager.

Par **LouisDD**, le **01/10/2017** à **12:45**

Salut

Perso en L1 j'ai rempli un gros classeur par semestre pour toutes les matières...

Pour ce qui est de la prise de note, à distance logiquement vous avez les cours déjà écrit ?

Si jamais c'est en video faites donc comme si vous assistiez au cours.

Après ficher ses cours c'est bien utile surtout pour réduire le contenu au strict minimum et

d'en faciliter l'apprentissage !

A plus et bonne année !

Par **mez**, le **05/10/2017** à **17:21**

Bonjour,

Je me suis aussi inscrite en enseignement à distance, à l'université de Rouen pour ma part.

C'est ma première année sans réel cadre scolaire alors j'espère tenir le coup.

Bon courage pour cette année !!

Par **Visiteur**, le **06/10/2017** à **09:16**

Bonjour,

Louis DD, il s'agit pour ma part de cours en vidéo.

L'année commence assez fort mais les cours sont complets et bien expliqués.

Mez, bonne année à vous, et bon courage!

Par **Droitadistance**, le **23/04/2018** à **12:33**

Bonjour,

Savez-vous si le diplôme a vraiment la même valeur qu'en présentiel ? Est-ce qu'on pourra viser un master prestigieux et sélectif ?

Merci par avance et j'espère que tout se passe bien pour vous !

Par **Visiteur**, le **24/04/2018** à **15:47**

Bonjour, le diplôme est censé être le même (pas de mention spécifique)

Assas ne fait pas encore de master à distance mais la Sorbonne oui (entre autre j'imagine)

de ce que j'ai compris l'accès au master est soumis à une sélection sur dossier, donc il faut vraiment s'accrocher du début à la fin.

Bien à vous.

Par **Science**, le **03/07/2021** à **22:58**

Bonjour, je suis Mosso Andy. Je voudrais savoir s'il est une personne inscrite pour la licence numérique 2021-2022 en Droit.

Cependant, ma préoccupation tient au fait que ,sur le guide de licence numérique, il est indiqué que les vidéos oscillent de 15 à 30 minutes, comment la complexité de cours magistraux pourront-ils se compresser en si moins de temps ,pendant que cela coûtés des longues heures en presentiel?

Après la licence, les étudiants peuvent-ils facilement être admis en Master alors en presentiel?

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/07/2021** à **08:19**

Bonjour

Simplement pour vous signaler que j'ai enlevé l'e-mail de votre message.

En effet, vous êtes sur un forum public, il n'est pas très prudent de révéler votre adresse e-mail personnel.

Si vous souhaitez communiquer votre e-mail, il faut passer par la messagerie privée.